

Plus d'emplois à vocation résidentielle en Languedoc-Roussillon

Roger RABIER - INSEE

Le fort taux de chômage du Languedoc-Roussillon, ses faibles taux d'activité et son vieillissement un peu plus prononcé de la population le conduisent à présenter un des plus faibles taux d'emploi des régions métropolitaines.

Mais le Languedoc-Roussillon est aussi la région qui connaît le plus fort taux de création d'emplois, notamment en raison de sa croissance démographique. En effet, l'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation résidentielle de l'économie régionale. Cependant, l'appareil productif joue un rôle important dans le maintien ou le développement des emplois dans certains bassins de vie et l'emploi public est fortement représenté dans les cantons ruraux.

Quatre personnes sur dix occupent un emploi en Languedoc-Roussillon

En 2004, 858 600 personnes occupent un emploi en Languedoc-Roussillon. La région concentre ainsi 3,5 % des emplois de France métropolitaine, alors que son poids démographique atteint 4 %.

Un peu plus de 4 personnes sur 10 en âge de travailler ont un emploi. Ce taux d'emploi classe le Languedoc-Roussillon à l'avant dernier rang des 22 régions métropolitaines et au 225^{ème} rang des 254 régions européennes. La faiblesse du taux d'emploi du Languedoc-Roussillon peut s'expliquer par :

- Les grandes difficultés à trouver un emploi dans la région. Le taux de chômage, bien qu'en recul, est toujours un des plus forts de métropole.
- Les tensions sur le marché du travail qui dissuadent aussi, sans doute, une frange de la population de rechercher un emploi. Les taux d'activité du Languedoc-Roussillon, en particulier chez les femmes, sont encore parmi les plus faibles, en dépit d'un certain rattrapage.
- Le vieillissement de la population, un peu plus prononcé dans la région, qui se traduit par une part importante des 65 ans et plus dans la population en âge de travailler.

Le Languedoc-Roussillon au premier rang pour la création d'emplois

Le nombre d'emplois ne cesse de progresser en Languedoc-Roussillon. Depuis l'an 2000, il a augmenté de plus de 64 000, soit une évolution annuelle moyenne de 2 %. L'emploi croît à un rythme plus rapide que la croissance démographique (1,5 % l'an depuis 2000), qui est pourtant la plus forte de France. Cet indicateur place la région au premier rang national pour la création d'emplois, à égalité avec la Corse et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées.

Le Languedoc-Roussillon en tête pour la croissance de la population et de l'emploi
(taux d'évolution annuel moyen entre 2000 et 2004)



Sources : Insee - Estimations localisées de population et d'emplois

Entre 2000 et 2004, les régions qui ont connu une forte croissance démographique sont aussi celles qui ont enregistré la plus forte augmentation de l'emploi, à l'exception de l'Alsace et de l'Île de France.

Une autre caractéristique du Languedoc-Roussillon est la forte représentation des non-salariés parmi les personnes occupant un emploi. La région compte 107 700 non salariés, soit 12,5 % de la population active occupée. Cette forte proportion situe la région au 4^{ème} rang national derrière la Corse, l'Auvergne et le Limousin.

La prépondérance de la sphère résidentielle

L'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation résidentielle⁽¹⁾ de l'économie régionale. La construction, les activités de commerce, les services aux particuliers, les services publics et les activités associatives constituent des piliers spécifiques, et toujours moteurs, de l'emploi régional. Parallèlement, une certaine diversification économique se dessine avec de fortes évolutions d'emplois dans certains secteurs industriels, à forte valeur ajoutée, comme les industries agroalimentaires, la mécanique, les composants électroniques, la chimie ou la pharmacie cosmétique, et dans les services associés aux entreprises (conseil-assistance, recherche). Le nombre d'emplois dans l'agriculture se maintient, même si la viticulture subit les crises successives de commercialisation du vin, et le Languedoc-Roussillon reste le premier vignoble français.

46,5 % des salariés⁽²⁾ de la région exercent leur activité dans la sphère résidentielle de l'économie, contre 40,5 % en moyenne nationale. Cette proportion situe le Languedoc-Roussillon au deuxième rang des 22 régions françaises derrière la Corse.

La fonction publique est, quant à elle, assez bien représentée dans la région puisqu'elle concentre 27 % des salariés contre 23 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. En revanche, seulement 26,5 % des salariés du Languedoc-Roussillon travaillent dans la sphère productive qui rassemble 36,5 % des salariés au niveau national. Dans la région, seule la zone d'emploi de Bagnols se démarque avec une bonne représentation de l'appareil productif en raison, notamment, du site nucléaire de Marcoule.

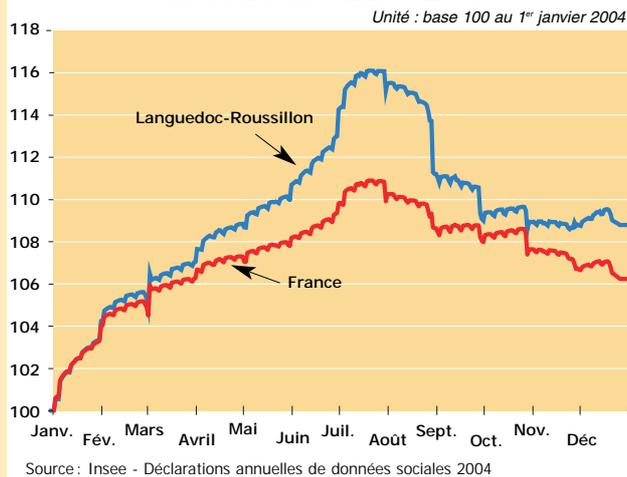
(1) Cf. encadré page 4

(2) Hors agriculture, défense et emplois domestiques

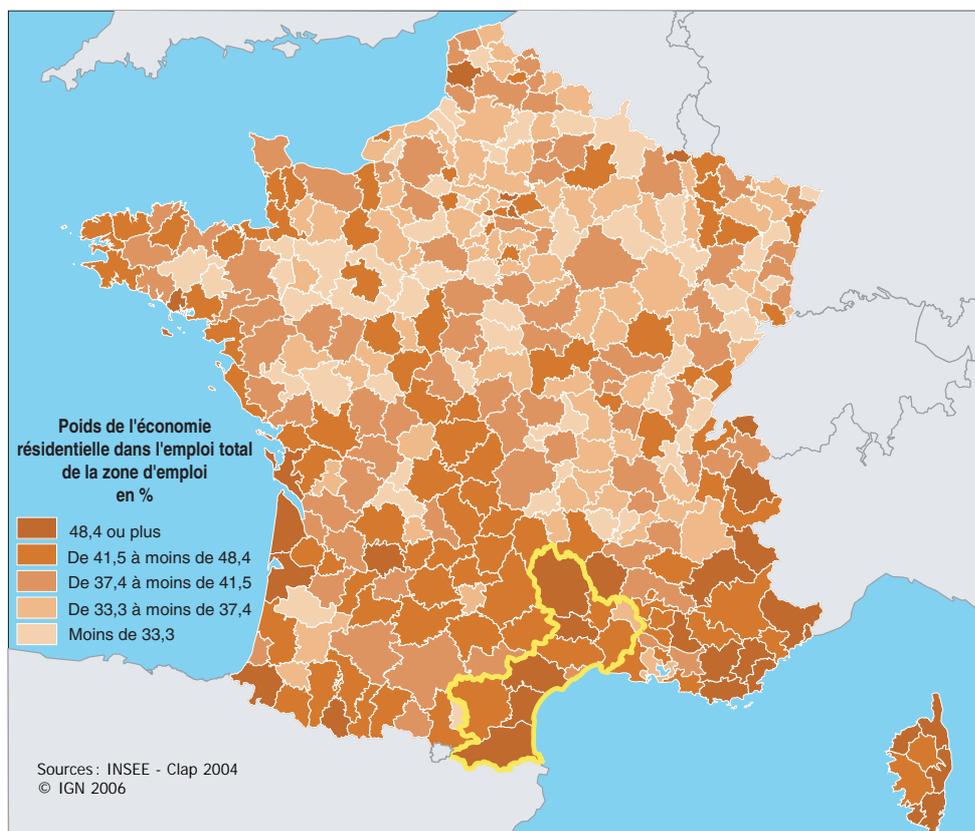
Le nombre de salariés fluctue au cours d'une année

Les estimations d'emplois habituellement diffusées concernent la situation au 31 décembre. Mais, au cours d'une année, l'emploi salarié connaît de fortes fluctuations reflétant le caractère saisonnier de certaines activités comme le tourisme ou l'agriculture. Ces deux activités sont très prégnantes en Languedoc-Roussillon. Cela explique que la région compte 16 % d'emplois salariés de plus l'été qu'en début d'année, alors que cette proportion ne s'élève qu'à 11 % pour la France entière.

Evolution de l'emploi salarié au cours de l'année 2004



Les salariés travaillant dans la sphère de l'économie résidentielle sont prépondérants en Languedoc-Roussillon



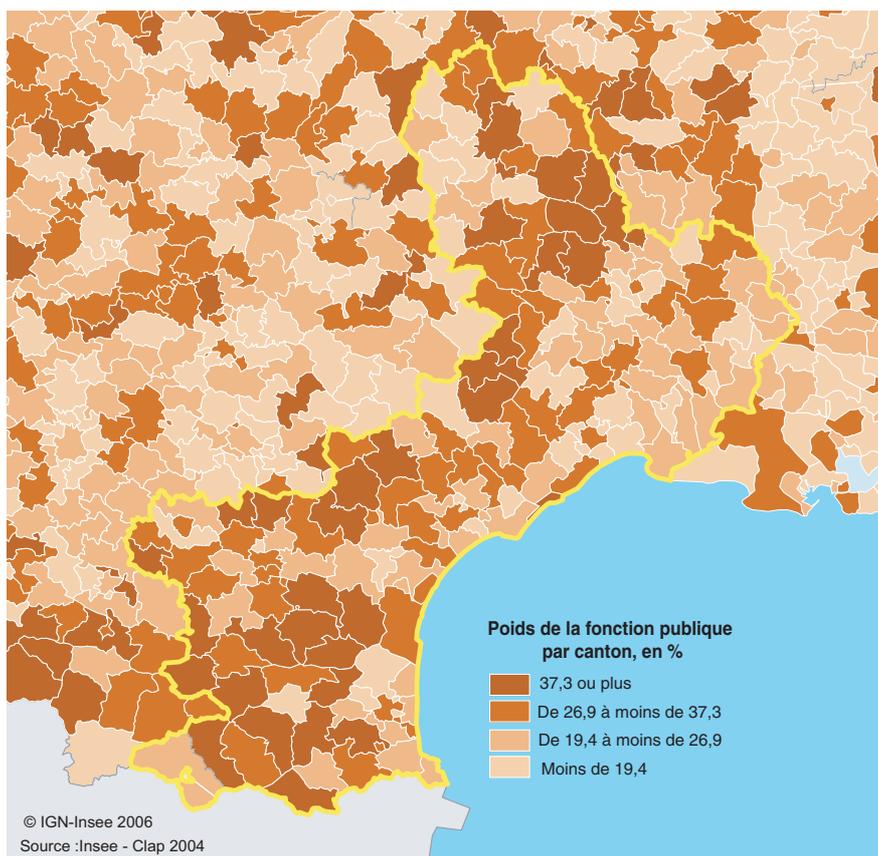
Des spécificités selon les bassins de vie

Dans 88 bassins de vie sur 112, l'emploi salarié de la sphère résidentielle est prépondérant. L'emploi public, quant à lui, occupe une place essentielle dans les zones rurales peu peuplées mais également dans les capitales administratives, notamment Carcassonne.

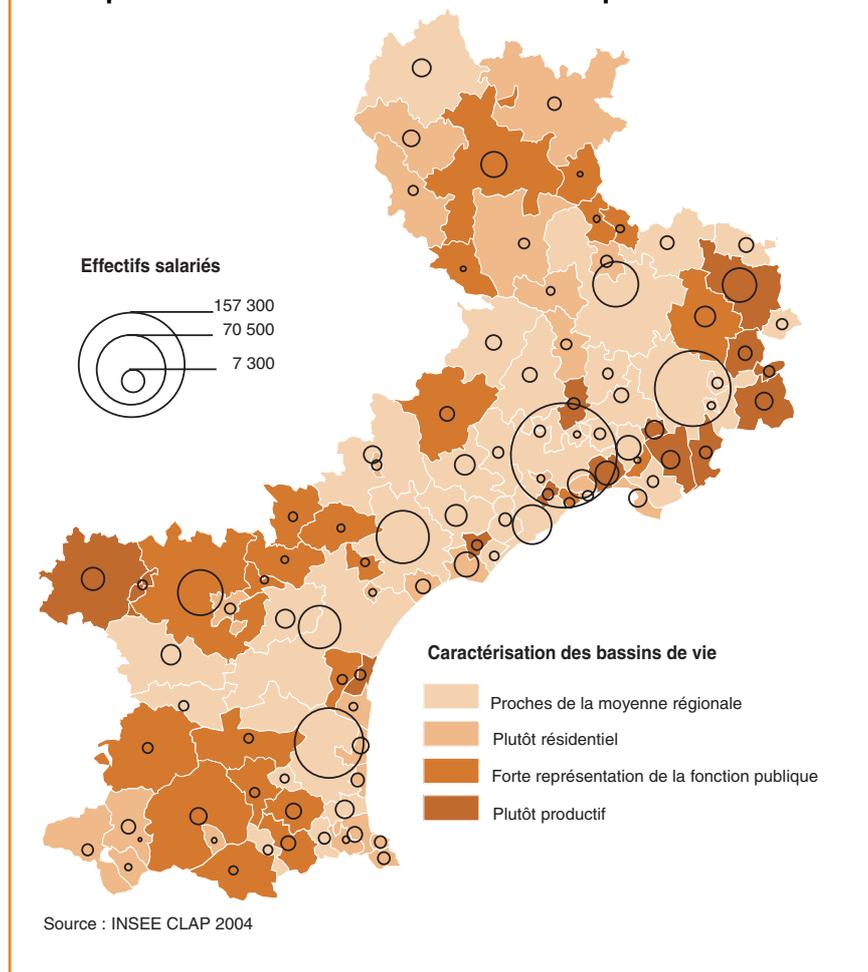
L'appareil productif est plus particulièrement localisé dans quelques bassins de vie. Cela est dû à la présence de sites industriels comme, par exemple, l'industrie atomique à Bagnols, la Source Perrier à Vergèze ou Eminence à Vauvert. L'implantation d'entreprises viticoles ou fromagères influe également comme à Bram et à Beaucaire ainsi que la concentration de services aux entreprises dans les banlieues des pôles urbains.

Avec plus de 43 000 emplois salariés dans la sphère « productive », le bassin de vie de Montpellier, capitale régionale, demeure le principal employeur même si la sphère « résidentielle » et la fonction publique y sont également très présentes.

L'emploi public fortement représenté dans les cantons ruraux



Les bassins de vie où travaillent les salariés présentent des orientations économiques diverses



Le bassin de vie : une maille territoriale fine pour analyser la ruralité

Le bassin de vie constitue la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. C'est dans chacun de ces bassins, à l'autonomie plus ou moins marquée, que les habitants accèdent à l'essentiel des services, que les actifs ont leur emploi et les élèves leur établissement scolaire.

Pour les déterminer, les aires d'influence des pôles de services ont été regroupées en fonction de la présence et de l'attractivité de l'emploi, des équipements concurrentiels (de nature commerciale) et non concurrentiels (services publics - d'État ou de collectivités locales), des « équipements » de santé (du médecin à l'hôpital) et des équipements d'éducation.

En définitive ce sont 1916 bassins de vie, constituant une partition du territoire français qui sont délimités. Parmi eux, 1745 s'appuient sur un bourg ou une petite ville (commune ou unité urbaine de moins de 30 000 habitants).

Permettant l'observation des phénomènes socio-économiques à un niveau géographique fin et homogène sur l'ensemble de la métropole, les bassins de vie centrés sur les bourgs ou petites villes sont précieux pour éclairer la conduite des politiques d'aménagement du territoire rural.

CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Le dispositif «Connaissance locale de l'appareil productif» (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local en utilisant les données issues de plusieurs sources statistiques, notamment SIRENE, EPURE et DADS.

CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet non limité au traditionnel champ ICS (Industrie, Construction, Commerce et services) des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des «postes de travail» pourvus au 31/12 par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de «facteur travail» au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

Les diverses sources utilisées

SIRENE : système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements

EPURE : extension du projet URSSAF sur les revenus et l'emploi

URSSAF : union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

DADS : déclarations annuelles de données sociales

Les trois sphères de l'emploi utilisées dans cette étude

La sphère « **productive** » est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;

La sphère « **résidentielle** » correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère « publique ». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF ;

La sphère « **publique** » comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités,...).

Le champ sur lequel s'appuie cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

Pour en savoir plus

France

- «La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004», *Insee Première* - septembre 2006
- «L'emploi public en région», Insee, *Données sociales* - Edition 2006

Languedoc-Roussillon

- «Selon la saison, le tourisme génère entre 30 000 et 74 000 emplois en Languedoc-Roussillon», *Insee, Repères Synthèse* - n° 7, septembre 2006
- «Stabilisation de la croissance de l'emploi», Insee, *Repères Synthèse* - n°4, juin 2006

